



A voir le **mercredi 14 février sur ARTE à 00:20** le programme « **La dictature franquiste en procès** » produit en Allemagne en 2016. :

« Alors que l'Espagne reste hantée par les fantômes de son passé, l'Argentine a entrepris de juger les crimes perpétrés sous Franco. Ce documentaire fait le point sur les avancées et les obstructions de cette procédure exceptionnelle.

À ce jour, les crimes commis par la dictature franquiste demeurent impunis. La tentative, en 2008, du juge Baltasar Garzón a échoué, le magistrat ayant été accusé d'avoir enfreint la loi d'amnistie de 1977. Votée lors du processus de transition démocratique, celle-ci devait permettre la libération des prisonniers politiques, mais signifiait aussi l'amnistie pour les responsables de la répression. En 2010, l'Argentine a intenté un nouveau procès pour « génocide et crimes contre l'humanité », fondé sur le principe de compétence universelle. Contraintes au silence pendant des décennies, les victimes ont aujourd'hui la possibilité de documenter le « nettoyage social » opéré par les troupes franquistes pendant la guerre civile, la sanglante complicité avec l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste, mais aussi les arrestations, tortures et exécutions d'opposants pratiquées sous la dictature, de 1939 à la mort du Caudillo, en 1975.

Entreprise entravée

À travers les témoignages de la juge d'instruction argentine María Servini de Cubría, de nombreux plaignants, d'historiens, mais aussi d'un ancien ministre franquiste - José Utrera Molina, décédé depuis -, le documentaire examine ce chapitre terrible de l'histoire espagnole et fait le point sur la procédure en cours. Une entreprise essentielle pour des familles souvent privées de sépultures, mais toujours entravée par la justice et le gouvernement espagnols, qui se sont opposés à l'audition et à l'extradition des accusés. »

Réalisation : Dietmar Post, Lucía Palacios

lien : <https://www.arte.tv/fr/videos/057456-000-A/la-dictature-franquiste-en-proces/>